



**Collectif Soutiens/Migrants Croix-Rousse**  
lecollege@riseup.net

Monsieur G. DOUCET, Maire de Lyon

Lyon

Le 01/07/2022

Monsieur le Maire,

Nous vous alertons sur une situation que vous ne pouvez accepter sur le territoire d'une ville dite hospitalière et accueillante, où il a été déclaré qu'il y aurait zéro enfant à la rue.

Le 4 juillet prochain, suite à la fermeture du gymnase Duplat, une vingtaine de mineurs isolés en recours vont se retrouver à la rue. Le 6 juillet, alors que nous avons accepté, dans le cadre d'une négociation entre les avocats d'ICF et les nôtres, la fermeture du squat le Chemineur, pour transférer les mineurs en recours dans une « Station 2 », une vingtaine d'autres mineurs, ne pouvant y trouver leur place vont eux aussi se trouver à la rue. C'est donc une quarantaine de mineurs en recours sans abri...

Cette situation est grave. Nous souhaitons toutes et tous que la Station 2 ouvre dans de bonnes conditions et permette ainsi d'augmenter à 90 le nombre de places pérennes pour des mineurs en recours sur la Métropole de Lyon. Cette avancée notoire risque d'être mise en péril si la quarantaine de jeunes n'y trouvant pas leur place perturbent cette opération par leur présence sur les lieux. De plus, il n'est pas admissible que ces jeunes en recours qui seront à 80 % reconnus comme mineurs par le juge des enfants dans les mois qui viennent, errent dans les rues de Lyon.

Les collectifs sont épuisés. Ils ne veulent plus faire à la place des institutions ils se retournent vers elles pour qu'elles prennent leur responsabilité. Il a été possible d'accueillir des Ukrainien-nés dans des gymnases. Il devrait être possible d'ouvrir salle, gymnase ou autre, de 20 h à 8 h du matin avec un veilleur de nuit pour permettre que ces jeunes soient mis à l'abri.

Votre délégation à l'hospitalité s'était engagée à mettre en place un accueil de jour pour ces mineurs, cela fait près de 2 ans que nous l'attendons.

Monsieur le Maire, nous vous appelons à étudier urgemment, avec vos maires d'arrondissements, avec la Métropole et la Préfecture, les propositions de mise à l'abri adaptées à la situation actuelle, qui permettront que s'ouvre dans la sérénité la Station 2 et que les autres mineurs en recours aient des conditions minimales de vie leur permettant d'attendre leur audience devant le juge des enfants.

Veuillez agréer nos salutations citoyennes,

Collectif soutiens/migrants Croix-Rousse — Collège sans Frontières Maurice Scève